

## Intégrer le Pacte Vert européen dans la planification de l'espace maritime (PEM)

### Acquérir de nouvelles données et favoriser le transfert de connaissances intersectorielles, une action essentielle pour soutenir la PEM

**Enjeux** Même si des avancées ont été réalisées pour améliorer la disponibilité et l'utilisation des données, le manque de données adéquates et prêtes à l'emploi demeure un défi. Afin de mettre en œuvre le Pacte vert, il est crucial que la planification de l'espace maritime repose sur des données et rassemble des connaissances sur les activités et les demandes d'espaces émergentes. Les manques de données portent sur les services et le fonctionnement des écosystèmes, les effets des activités humaines sur l'environnement, et l'évaluation des effets cumulés. La fragmentation des données et le manque de compatibilité créent des problèmes car les données sont dispersées entre de multiples acteurs, administrations et plateformes.

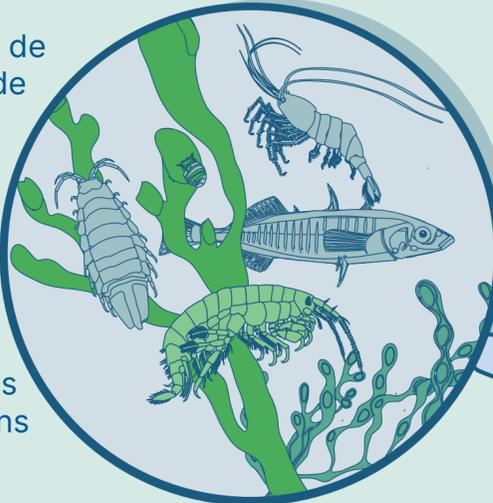
Le projet MSP-GREEN a mis en évidence les défis liés à l'intégration du Pacte Vert Européen dans la Planification de l'Espace Maritime (PEM). Le projet a par ailleurs proposé des nouvelles actions susceptibles d'appuyer la mise en œuvre de certains aspects du Pacte vert dans la PEM.

Des informations plus détaillées peuvent être trouvées dans le document MSP-GREEN N°3.2: *Nouvelles actions favorisant la contribution de la PEM au Pacte Vert européen.*

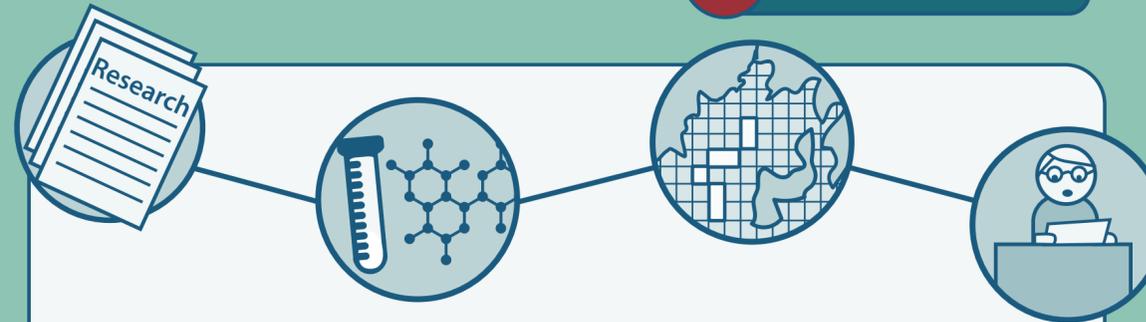


Pour que la PEM puisse atteindre les objectifs du Pacte vert, il est essentiel de rassembler des connaissances sur les nouveaux besoins associés au Pacte vert. Ces nouvelles données, informations et connaissances doivent provenir de différentes sources, y compris des parties prenantes.

En Lettonie, une étude a identifié de nouvelles solutions de gestion et de planification en vue d'atteindre l'objectif de 30% de zones protégées fixé par la Stratégie pour la Biodiversité européenne. L'étude capitalise sur la production des nouvelles données et connaissances sur les valeurs des écosystèmes dans le pays pour fournir des indications sur les zones potentielles d'aires marines protégées.

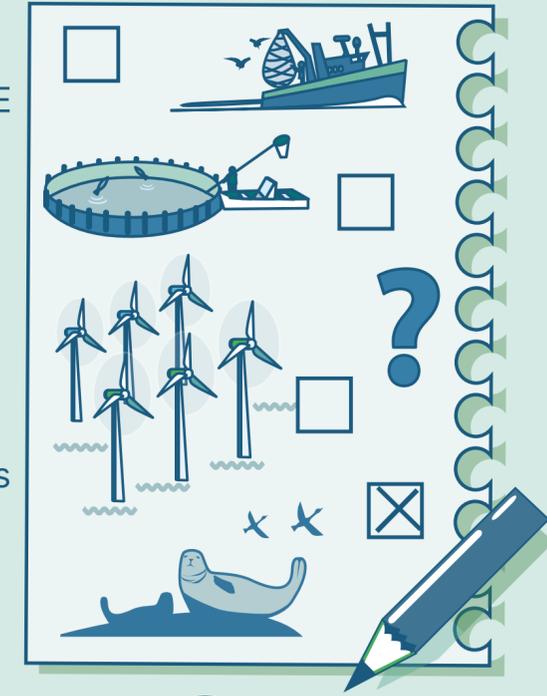


 **Bonne pratique**

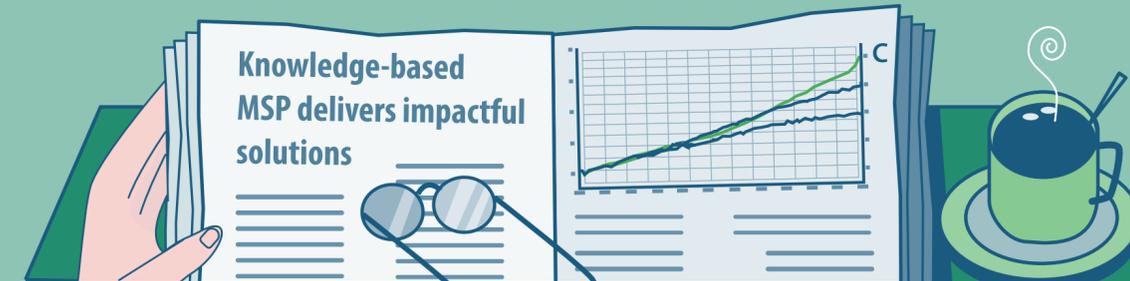


La collecte des données existantes provenant de diverses sources ainsi que l'intégration des données régionales et locales dans les processus nationaux de planification de l'espace maritime pourraient contribuer à combler les manques de données.

En Allemagne, une étude des différentes options de multi-usage dans la ZEE a été produite. Elle met l'accent sur la production d'énergie éolienne en mer, la protection de la biodiversité, la pêche et l'aquaculture. Elle comble les lacunes en matière d'information sur la compatibilité des usages et identifie d'autres besoins en matière de données, tels que ceux liés aux impacts cumulés.



 **Bonne pratique**



Des projections et des analyses approfondies des enjeux tels que le changement climatique, l'interaction terre-mer, ainsi que les impacts cumulés, sont utiles pour une prise de décision éclairée.



Une analyse plus approfondie des aspects sociaux et économiques liés au Pacte vert est nécessaire pour garantir son intégration dans la PEM.

## Intégrer le Pacte Vert européen dans la planification de l'espace maritime (PEM)

### Nouvelles perspectives de la PEM : Assurer la cohérence entre le besoin de projection et la gestion de divers types d'incertitudes

**Enjeux** Il est requis par le Pacte Vert européen que la PEM adopte une vision à long terme, englobant les actions actuelles et futures en mer. Cette approche nécessite de gérer les incertitudes liées aux changements environnementaux, climatiques, sociaux, économiques et à la gouvernance. Il est en effet difficile de prévoir ces changements et leurs impacts sur les politiques. Il est aussi probable que l'intégration de différentes visions d'un avenir durable dans la planification de l'espace maritime soit difficile. Dans ce contexte, il est crucial d'aborder la question de l'incertitude en prenant compte des implications sur la disponibilité et l'utilisation des données et des connaissances dans la planification de l'espace maritime.

Le projet MSP-GREEN a mis en évidence les défis liés à l'intégration du Pacte Vert Européen dans la Planification de l'Espace Maritime (PEM). Le projet a par ailleurs proposé des nouvelles actions susceptibles d'appuyer la mise en œuvre de certains aspects du Pacte vert dans la PEM.

Des informations plus détaillées peuvent être trouvées dans le document MSP-GREEN N°3.2: *Nouvelles actions favorisant la contribution de la PEM au Pacte Vert européen.*



Co-funded by the European Union

En Italie, un cadre opérationnel a été élaboré pour mieux intégrer le changement climatique dans la PEM. Ce cadre inclut des étapes interdépendantes habituellement associées à un cycle de politique d'adaptation, notamment la collaboration avec les parties prenantes pour résoudre des incertitudes spécifiques.

**Bonne pratique**

Des outils quantitatifs et qualitatifs sont disponibles pour étudier les évolutions futures de l'espace marin et son utilisation, tout en informant sur la planification à long terme de l'espace maritime. Il est conseillé de les utiliser simultanément.

La gestion des incertitudes dans la planification de l'espace maritime est essentielle. Celles concernant le Pacte vert sont mieux traitées grâce à la collaboration avec les parties prenantes.

Les lacunes pour certaines questions complexes, comme la présence et l'évolution des stocks de poissons, peuvent être comblées grâce au partage des données et à la co-création de connaissances avec les parties prenantes.

En Finlande, une approche de partage des connaissances et de co-création avec des experts et des parties prenantes a été adoptée. Les pêcheurs ont été sollicités pour évaluer les répercussions du changement climatique sur leur secteur. Ces informations sont ensuite incorporées dans la planification de l'espace maritime.

**Bonne pratique**

Les incertitudes doivent être communiquées d'une manière transparente auprès des utilisateurs du plan.

PEM ne peut pas prendre en compte certaines sources d'incertitude liées aux actions du Pacte vert, car elles sont liées à la mise en œuvre d'autres politiques.

## Intégrer le Pacte Vert européen dans la planification de l'espace maritime (PEM)

### Pour une approche transversale de la planification des espaces maritimes

**Enjeux** La planification de l'espace maritime est supposée regrouper des politiques sectorielles et des objectifs qui peuvent varier, et satisfaire à de multiples besoins politiques et sociétaux. L'enjeu réside dans l'intégration des acteurs impliqués à différents niveaux, entre les secteurs et les politiques. Les planificateurs sont influencés par la portée de la planification de l'espace maritime, y compris son caractère exécutoire. C'est de là que découle leur capacité à atteindre les objectifs européens de développement durable. Les problèmes sont amplifiés par le manque de ressources, alors qu'il est impératif de traiter rapidement des questions telles que la transition vers renewable energy et la perte de la biodiversité.

Le projet MSP-GREEN a mis en évidence les défis liés à l'intégration du Pacte Vert Européen dans la Planification de l'Espace Maritime (PEM). Le projet a par ailleurs proposé des nouvelles actions susceptibles d'appuyer la mise en œuvre de certains aspects du Pacte vert dans la PEM.

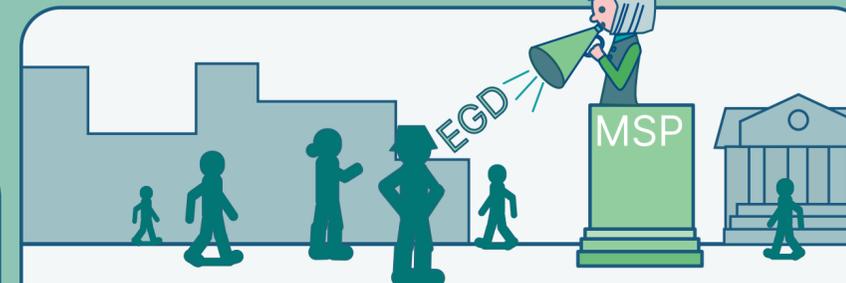
Des informations plus détaillées peuvent être trouvées dans le document MSP-GREEN N°3.2: *Nouvelles actions favorisant la contribution de la PEM au Pacte Vert européen.*



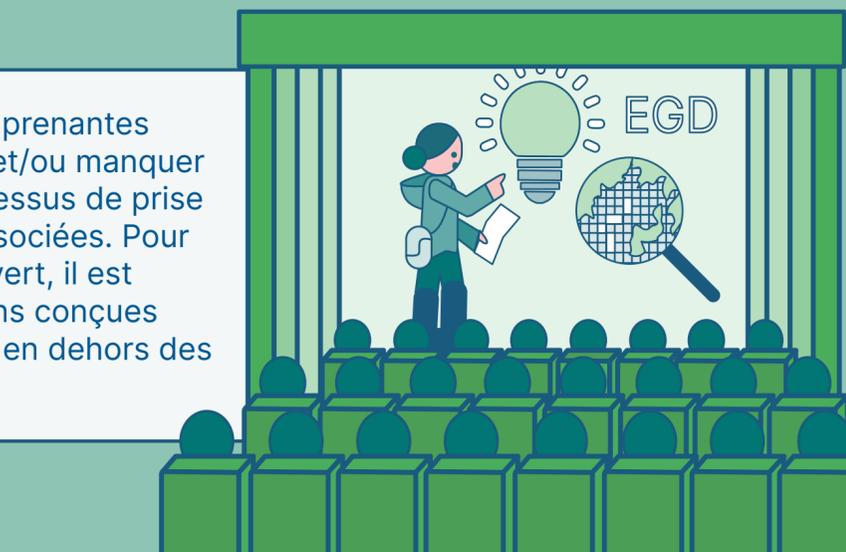
Co-funded by the European Union



La PEM tire sa force de son approche globale et intersectorielle. Puisque de nombreuses questions demeurent en suspens, il est impératif de trouver un terrain d'entente pour l'intégration des actions.



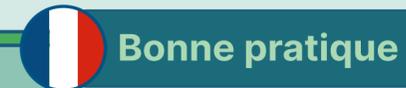
La société doit prendre conscience de l'importance de la planification de l'espace maritime en tant que catalyseur du Pacte vert. En sensibilisant davantage les décideurs à la portée et au rôle de la planification de l'espace maritime, il serait possible d'améliorer son positionnement dans l'agenda politique.



Les planificateurs et les parties prenantes peuvent être peu sensibilisés et/ou manquer de connaissances sur leur processus de prise de décision et les exigences associées. Pour soutenir les objectifs du Pacte vert, il est essentiel de diffuser les solutions conçues pour planifier l'espace maritime en dehors des cercles de planification.



En France, le second cycle de la planification maritime est utilisé pour informer et discuter les futures zones de protection forte (ZPF), en portant une attention particulière à leur interaction avec les activités de pêche. Cette action illustre la manière dont la PEM peut faire interagir diverses politiques sectorielles.

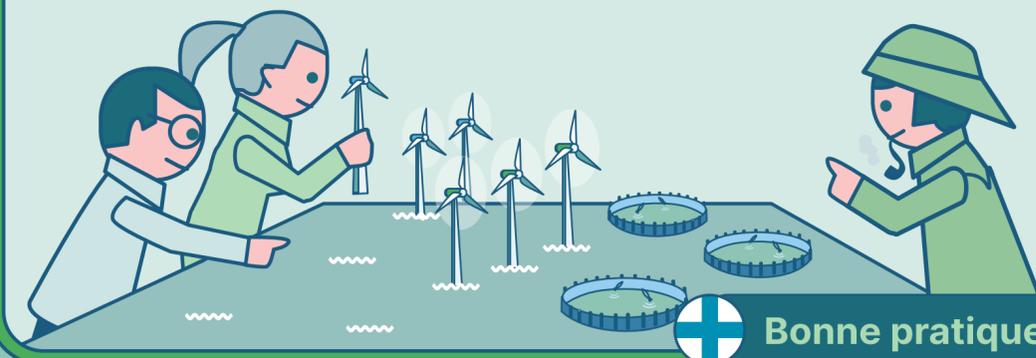


Afin de renforcer le soutien au Pacte Vert, la PEM a besoin d'un financement continu couvrant l'ensemble du cycle de planification. Le financement de projets est également indispensable pour renforcer les capacités, partager les expériences et rendre opérationnels les nouvelles connaissances et les nouveaux concepts.

Il est crucial de spécifier la manière dont la planification de l'espace maritime et les politiques sectorielles pourraient être mieux coordonnées. La planification de l'espace maritime ne doit pas obligatoirement être liée aux politiques sectorielles pour avoir un impact. Au contraire, elle peut encourager les échanges entre les politiques elles-mêmes.



En Finlande, le financement du projet MSP-Green a permis l'application du concept de multi-usage dans la PEM, créant ainsi des opportunités pour l'intégration de divers objectifs sectoriels et de protection de la nature.



## Intégrer le Pacte Vert européen dans la planification de l'espace maritime (PEM)

### La planification de l'espace maritime en tant qu'outil pour analyser et harmoniser les politiques pertinentes

**Enjeux** La planification de l'espace maritime joue un rôle crucial dans la réalisation des objectifs politiques du Pacte Vert européen. Etant donné que la PEM ne dispose pas de pouvoir réglementaire sur les politiques sectorielles, elle ne peut offrir au niveau opérationnel que des solutions au cas par cas. Certaines politiques manquent également d'orientations sur les aspects opérationnels. En outre, il peut être particulièrement complexe de concilier les objectifs de protection de la nature avec ceux qui encouragent le développement de nouvelles activités de l'économie bleue. Parfois, les priorités politiques nationales peuvent même présenter des intérêts supérieurs.

Le projet MSP-GREEN a mis en évidence les défis liés à l'intégration du Pacte Vert Européen dans la Planification de l'Espace Maritime (PEM). Le projet a par ailleurs proposé des nouvelles actions susceptibles d'appuyer la mise en œuvre de certains aspects du Pacte vert dans la PEM.

Des informations plus détaillées peuvent être trouvées dans le document MSP-GREEN N°3.2: *Nouvelles actions favorisant la contribution de la PEM au Pacte Vert européen.*



Co-funded by the European Union

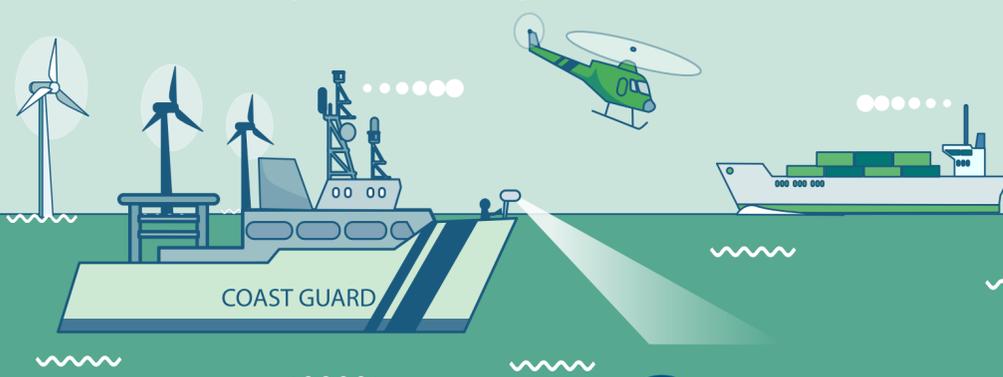
La planification de l'espace maritime est perçue comme un cadre approprié pour intégrer divers objectifs politiques. La PEM est perçue comme un outil d'identification des conflits politiques au niveau de leur mise en œuvre, facilitant ainsi la proposition de solutions opérationnelles.



Il est essentiel de mettre à jour certaines politiques pour y intégrer de nouveaux éléments provenant de politiques plus récentes, afin de faciliter leur application cohérente.



En France, une étude explore la façon dont la planification de l'espace maritime et la sécurité maritime pourraient être mieux intégrées sur le plan spatial et stratégique. Cette étude met en évidence qu'une telle intégration soutient la planification de l'espace maritime et contribue au Pacte vert. Par exemple, elle permet d'assurer la cohabitation entre les activités maritimes telles que le transport maritime et les énergies renouvelables en mer, ou de contribuer à la prévention des pollutions marines.

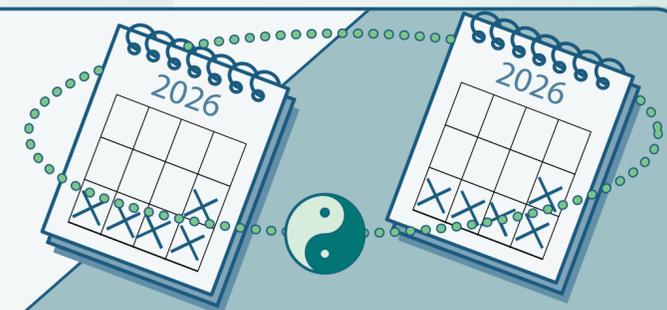


Bonne pratique

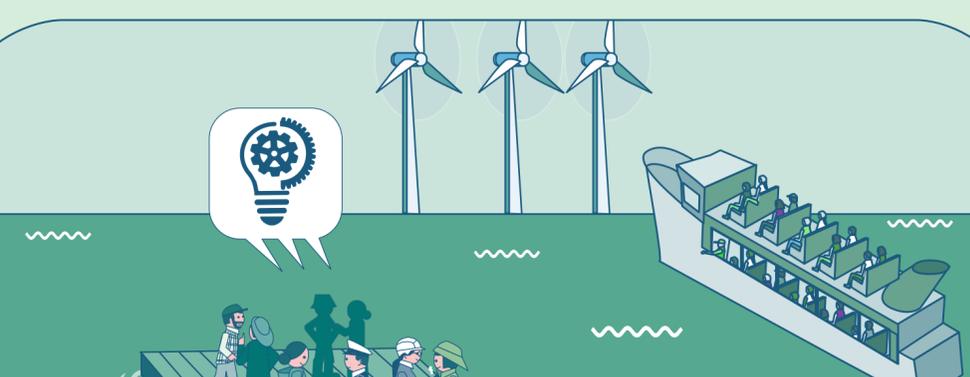
Dans le cadre de la planification de l'espace maritime, il est envisageable d'utiliser des zones à usages multiples pour concilier les objectifs au cas par cas.



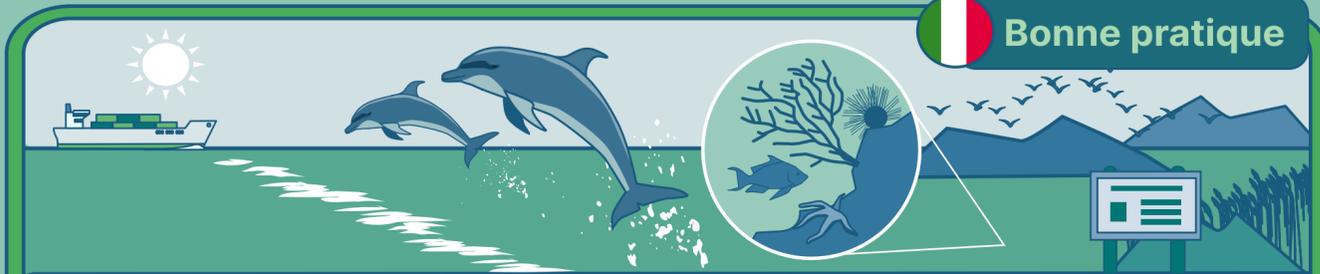
L'intégration et la collaboration seraient facilitées par l'alignement des calendriers politiques.



La Lettonie a mené une étude sur l'attribution des zones à l'innovation. En offrant des zones adaptées à des usages multiples, en particulier pour l'innovation, il apparaît possible de concilier dans un espace partagé différents objectifs. Dans le cadre de la PEM, en facilitant l'implication des parties prenantes, il est possible de concilier d'autres objectifs.



Bonne pratique



**Bonne pratique**

En Italie, une approche de la conservation de la biodiversité a été menée en s'appuyant sur les parties prenantes et en prenant en compte les multiples échelles (du régional au transfrontalier). Elle met en évidence l'importance de l'implication des parties prenantes dans le processus d'identification de nouvelles propositions de zones protégées.

La planification de l'espace maritime a pour mission d'équilibrer le pouvoir entre les différents secteurs et de promouvoir les valeurs sociétales et communautaires associées aux activités maritimes. La prise en compte des objectifs sociaux, notamment l'inclusion des valeurs locales, des groupes marginalisés et des questions de genre, est cruciale.



## Intégrer le Pacte Vert européen dans la planification de l'espace maritime (PEM)

### Vers une transition écologique juste et équitable en mer

**Enjeux** Pour la planification de l'espace maritime, l'engagement des parties prenantes constitue un défi permanent pour garantir la justice. Afin que le processus de planification soit participatif et juste, il est nécessaire que la PEM assure une reconnaissance des parties prenantes, une diversité des sources de connaissances et de véritables mécanismes de collaboration. Atteindre un groupe important et diversifié de parties prenantes mais aussi identifier leur rôle dans la planification de l'espace maritime exige néanmoins d'importantes ressources. La PEM se doit également de tenir compte de la répartition des coûts-avantages lors des décisions prises en vue de soutenir la transition écologique.

Le projet MSP-GREEN a mis en évidence les défis liés à l'intégration du Pacte Vert Européen dans la Planification de l'Espace Maritime (PEM). Le projet a par ailleurs proposé des nouvelles actions susceptibles d'appuyer la mise en œuvre de certains aspects du Pacte vert dans la PEM.

Des informations plus détaillées peuvent être trouvées dans le document MSP-GREEN N°3.2: *Nouvelles actions favorisant la contribution de la PEM au Pacte Vert européen.*

La mise en œuvre du Pacte vert entraîne de nouvelles pressions en mer, susceptibles d'impacter certains secteurs ou certaines populations. La planification maritime doit promouvoir par la concertation une distribution équitable des bénéfices et des impacts ainsi générés.

Toutes les zones maritimes et côtières méritent d'être prises en compte de la même manière dans la planification de l'espace maritime. Pour une transition verte équitable à l'échelle régionale et nationale, il convient d'évaluer la répartition spatiale des impacts et des opportunités liés à l'économie bleue durable.

La définition des objectifs, le choix des moyens de communication les plus efficaces et la collaboration avec les parties prenantes sont indispensables pour élaborer un processus de planification de l'espace maritime qui soit à la fois réussi et équitable.

En Espagne, une méthode a été élaborée pour évaluer l'impact des zones d'éoliennes en mer sur l'activité de pêche.

**Bonne pratique**

La planification de l'espace maritime doit permettre aux parties prenantes d'avoir une véritable influence sur le contenu, afin de promouvoir la justice et l'équité dans la pratique. Afin d'atteindre cet objectif, il est impératif de prendre en compte les connaissances des parties prenantes tout au long de son processus.

# Intégrer le Pacte Vert européen dans la planification de l'espace maritime (PEM)

## Une approche holistique des besoins spatiaux, de la cohabitation des usages et de l'interaction terre-mer

**Enjeux** Le Pacte vert a de nombreux objectifs applicables à l'espace maritime qui s'ajoutent à des mers européennes déjà occupées par de nombreuses activités. Il est nécessaire de favoriser la cohabitation et la collaboration des usages pour atteindre les différents objectifs sectoriels liés au Pacte vert, ainsi que pour assurer l'accès des activités traditionnelles et nouvelles à l'espace maritime. De plus, il est primordial de tenir compte du fait que les secteurs de l'économie bleue dépendent de fonctions de soutien à terre. En outre, les écosystèmes terrestres et marins s'étendent le long du littoral et le changement climatique a un impact sur les multiples flux qui traversent l'interface terre-mer. Il est donc essentiel que la PEM accorde plus d'importance aux interactions entre terre et mer.

Le projet MSP-GREEN a mis en évidence les défis liés à l'intégration du Pacte Vert Européen dans la Planification de l'Espace Maritime (PEM). Le projet a par ailleurs proposé des nouvelles actions susceptibles d'appuyer la mise en œuvre de certains aspects du Pacte vert dans la PEM.

Des informations plus détaillées peuvent être trouvées dans le document MSP-GREEN N°3.2: *Nouvelles actions favorisant la contribution de la PEM au Pacte Vert européen.*



Co-funded by the European Union

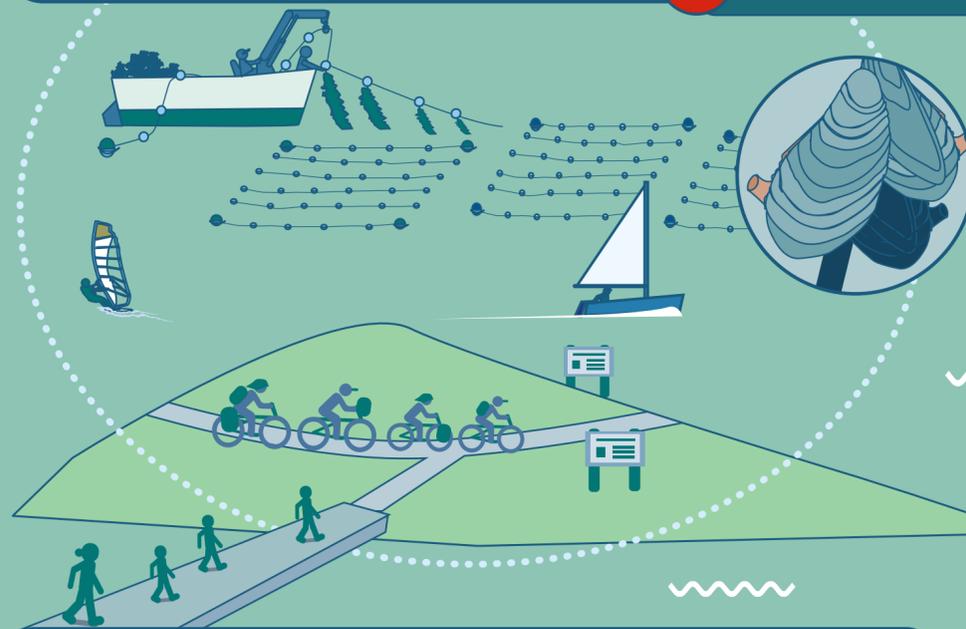


Établir des priorités entre des utilisations concurrentes et l'environnement peut être facilité par l'analyse des effets associés aux compromis envisagés pour partager l'espace maritime.

En Bulgarie, une étude a été réalisée pour évaluer le potentiel des nouvelles zones aquacoles et leur intégration dans la PEM afin de soutenir le développement durable de l'aquaculture. Cette étude accorde une importance particulière aux besoins spatiaux et à la cohabitation des secteurs maritimes.



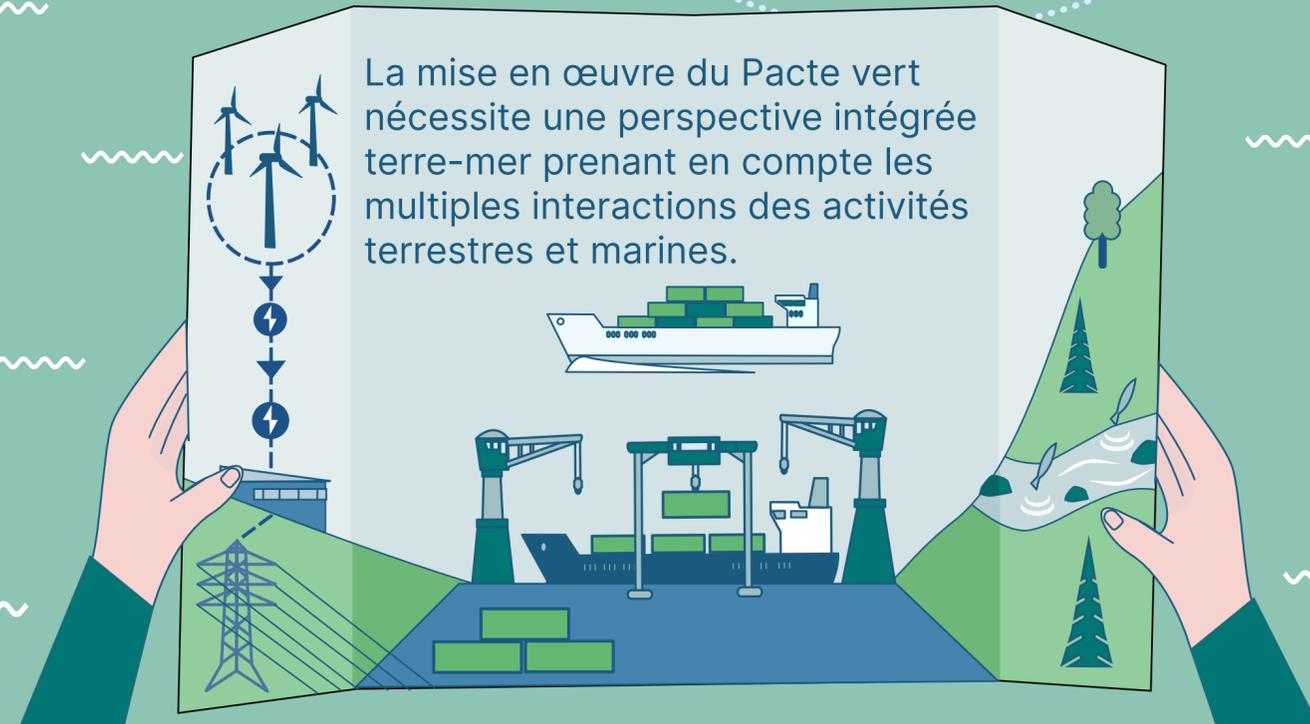
**Bonne pratique**



En favorisant une meilleure collaboration entre secteurs et en proposant des solutions innovantes, il est possible de mieux coordonner les nouvelles activités, telles que l'énergie éolienne en mer, avec les activités traditionnelles dans des zones maritimes déjà très fréquentées.

Le multi-usage des zones maritimes offre une approche prometteuse pour relever les défis liés au manque d'espace afin d'atteindre les multiples objectifs du Pacte vert. Son potentiel réside dans la combinaison de différentes utilisations dans un même espace et dans la recherche de synergies. En utilisant le multi-usage, il peut être possible d'éviter les pressions liées à l'obligation de choisir une affectation exclusive de l'espace maritime.

La mise en œuvre du Pacte vert nécessite une perspective intégrée terre-mer prenant en compte les multiples interactions des activités terrestres et marines.



En France, une étude a été réalisée sur les opportunités et les enjeux associés à la réutilisation à terre des déblais de dragage. Elle met en évidence l'importance d'une approche d'économie circulaire et des interactions entre terre et mer dans la planification de l'espace maritime.



**Bonne pratique**

